



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal de Floreffe fait savoir, qu'en vertu du Code du Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (3700).

Le demandeur est la Société Anonyme I.SND (Immobilière Société Nouvelle de Distribution) ayant établi ses bureaux Chaussée de Tirlumont 75 à 5030 GEMBLOUX.

Le terrain concerné est situé rue Ancien Rivage, 75 à 5020 Malonne et cadastré division 4, section B n°24N.

Le projet consiste en : la transformation des façades, la pose d'une cabine haute tension et la pose Batopin (distributeur de cash).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 : les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional : la demande implique une ou plusieurs dérogations aux normes du guide régional d'urbanisme relatives à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au service communal d'urbanisme, rue Emile-Romedenne, 11 à 5150 Floreffe :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 ;
- Le(s) lundis sur rendez-vous (pris au plus tard 24 heures à l'avance) de 14 à 20 heures auprès du Conseiller en aménagement du territoire (081/44 71 25)

Date d'affichage de la demande	Période de l'enquête publique		Date et lieu de clôture
7 mars 2025	Début le 12 mars 2025	Clôture le 26 mars 2025	Maison communale, rue Emile Romedenne, 11 5150 Floreffe séance de clôture de 10 à 11h

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal, durant la période de l'enquête publique en indiquant la mention PU 3700 EP

- soit par courrier ordinaire : Rue Emile-Romedenne 9 à 5150 Floreffe ;
- soit par courrier électronique : info.urbanisme@floreffe.be
- soit remises contre récépissé à un agent du service urbanisme dont les bureaux se trouvent rue Emile-Romedenne, 11 à 5150 Floreffe.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées sur rendez-vous pendant la même période ou lors du jour de clôture de l'annonce de projet de 10 heures à 11 heures à la maison communale de Floreffe, 9, rue Emile-Romedenne à Floreffe.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Noémie GILLEMAN, architecte, et Mme Vanessa ORY, agent administratif au service urbanisme, tél. 081/39 55 94, dont les bureaux se trouvent à 5150 Floreffe, rue Emile Romedenne, 11.

Par le Collège communal,

La Directrice générale,



Stéphanie DENIS



Le Bourgmestre,



Philippe VAUTARD